

COMMUNE
de
SAINT ETIENNE L'ALLIER
27450

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 04 mai 2017

Date d'affichage : 23 mai 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille dix-sept, le 19 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles BEAUCHÉ, Maire.

Etaient présents : MM BEAUCHÉ, CAHARD, BACHELET, M.PAVIE ; MATHELIER, HERKOUS et YVON; Mmes HENRY, CADINOT, LEBRUN et VAN EXTERGEM formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent : Mme CONGIA, Mme HAROU, M. VALOIS

A été élue secrétaire : Mme Noëllie LEBRUN

Délibération 2017/24: OBJET Achat d'un véhicule pour la commune

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal l'achat d'un véhicule pour la commune.

Le véhicule de marque Citroën de 2014

Modèle : Jumper Fg L1H1 HDi 110 Confort

Pour un montant de **9991.66€ HT soit 11 990€ TTC**

L'ensemble du Conseil Municipal accepte

Délibération 2017/25: OBJET Achat d'un ordinateur portable pour l'école

Monsieur MINARD Xavier instituteur de GS/CP informe Monsieur le Maire que son ordinateur qu'il utilise pour son travail à l'école ne fonctionne plus. Il sollicite la Mairie pour en acquérir un nouveau.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte, Monsieur le Maire est chargé de l'achat.

Délibération 2017/26: OBJET : Fixation des taux des quatre taxes directes locales pour l'année 2017

Annule et remplace la précédente.

Par 11 voix le Conseil Municipal vote les taux des taxes d'imposition directes :

Libellés	Bases notifiées	Taux	Résultat produit
Taux de taxe d'habitation	469 200	3.00	14 076
Taux de taxe foncier bâti	322 300	3.71	11 957
Taux taxe foncier non bâti	77 100	6.13	4 726
Taux de CFE	12 900	6.43	829
RESULTAT			31 588

Le coefficient de variation proportionnelle aux quatre taxes directes locales est fixé à 1.029984

Délibération 2017/27: OBJET : Vente de matériel communal :

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal de céder les biens suivants :

- Le gyrobroyeur
- Le tracteur
- La caisse
- Le pulvérisateur

Suite à l'achat du tracteur tondeuse ce matériel n'est plus adapté.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte la vente du gyrobroyeur, du tracteur et de la caisse mais souhaite conserver le pulvérisateur.

Par conséquent ce matériel sortira de l'actif

Monsieur le Maire est autorisé à émettre un titre et fixer le tarif lorsqu'il aura trouvé un acquéreur

Délibération 2017/28: OBJET : Classe découverte 2018 de l'école de Saint Étienne L'Allier :

Monsieur VAUTIER informe la commission vie scolaire que le Conseil des Maîtres de l'école de Saint Étienne L'Allier a décidé d'organiser durant l'année scolaire 2018 du 09 au 14 avril,

une classe de découverte sur le thème « Sport et Environnement » à la base de Lery-Pose (27740)

L'ensemble du Conseil Municipal valide le projet.

Monsieur VAUTIER présente le budget prévisionnel, la participation de la commune de Saint Étienne L'Allier est estimée à **1050€**.

Monsieur le Maire propose une participation financière de **100€** par enfant soit une participation financière de **1500€**

L'ensemble du Conseil Municipal accepte la proposition

Questions diverses

✓ Etude de la modification du PLU :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal les difficultés qu'il rencontre au quotidien en matière d'urbanisme, le temps passé avec les administrés qui se retrouvent « bloqués », les échanges de mails avec la DDTM pour faire avancer les dossiers.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil évoquent différentes possibilités :

- La modification du PLU en PLU « simplifié »
- L'arrêt du PLU
- La mise en place d'une carte communale

Monsieur le Maire va se renseigner sur les modalités de modifications ou de retrait.

✓ Terrain MARIDORT :

Monsieur le Maire souhaite évoquer avec l'ensemble du Conseil Municipal les différentes opérations réalisables avec le terrain « MARIDORT »

Propositions émises par le Conseil :

- Une réserve Foncière
- Faire des constructions pour du locatif
- Une extension de l'école si une commune nouvelle devait voir le jour.

Monsieur le Maire souhaite rencontrer les Maires des communes voisines et évoquer à nouveau l'idée d'une commune nouvelle.

✓ Compte-rendu de la commission vie scolaire :

• Projection des effectifs pour les années à venir :

Suite à la commission vie scolaire en présence du directeur de l'école M.VAUTIER ce dernier a informé les membres de la commission de l'effectif pour la rentrée 2017 qui serait de 52 enfants, tout en sachant que pour conserver la troisième classe il est souhaitable d'avoir un effectif de 54/55 enfants.

Suite à un rendez-vous avec l'Inspecteur Académique M.VAUTIER précise que pour la rentrée prochaine la troisième restera ouverte.

Pour les années suivantes le Conseil Municipal évoque l'idée de modifier le trajet du car scolaire.

Monsieur le Maire va se renseigner à ce sujet.

✓ Choix du prestataire pour le site internet de la commune :

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le résultat de ses premières recherches :

	Conception	Abonnement
Réseau des Communes		246€ par an TTC ou 456€ par an TTC
NET 15	1 440€	46.80€ TTC par an + 22.80€ TTC par an hébergement
KREA3	3 956.04 €	528€ TTC par an

✓ L'emplacement des poubelles « Rue du Manoir » :

Le Maire propose de contacter la société ALPI afin de réaliser une dalle et une clôture.

✓ Planning des élections législatives :

1^{er} Tour 11 juin 2017	8h00-10h30	10h30-13h00	13h00-15h30	15h30-18h00
	Laurent Sylvie Sébastien	Bruno Alain M Philippe	Sandrine Sonia Vincent P	Alain V Jean-Charles Josy

2^{ème} Tour 18 juin 2017	8h00-10h30	10h30-13h00	13h00-15h30	15h30-18h00
	Laurent Sonia Magalie	Bruno Alain M Philippe	Vincent P Sylvie Jean Charles	Alain V Sébastien Josy

✓ Compte-rendu visite périodique Biard Roy :

Monsieur le Maire informe que suite à la visite de l'entreprise Biard ROY entretien des cloches de l'église il conviendrait de changer le joug pour la cloche N°2 la ferrure est usée et la bélière n'est pas dans l'axe de la cloche.

✓ Courrier reçu ce jour de Mme HARNIEH :

Monsieur le Maire informe que nous avons reçu ce jour le préavis de départ de Mme HARNIEH Liliane locataire du logement sis 140 Rue de L'Église 27450 Saint Etienne L'Allier départ fixé au 18 Août 2017.

✓ Réunions Publiques :

Monsieur le Maire informe qu'il fait suivre à l'ensemble du Conseil Municipal toutes les invitations des réunions publiques.

✓ Achat des décorations de Noël :

Suite à la réunion avec l'entreprise DECOLUM, le mercredi 17 mai 2017, Mme Noëlle LEBRUN, M. Sébastien CAHARD et M. le Maire présentent au Conseil leurs propositions d'achats.